

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Actes du Saint-Siège. — IV Pour l'Alsace et la Lorraine. — V L'aide aux conscrits canadiens. — VI Le Père Désy, des Jésuites. — VII Génuflexion où prostration au chœur après l'élévation. — VIII Le Père Augustin-Marie.

AU PRONE

Le dimanche 16 juin

On annonce :

La solennité anticipée de saint Jean-Baptiste (fête de demain en huit).

Notes.—1o on n'est plus obligé de jeûner la veille des saints Pierre et Paul; 2o on n'est plus tenu d'assister à la messe, le 29 juin (samedi), mais on doit s'efforcer de le faire.

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche 16 juin

Messe du IVe dim., **Semid.**; 2e or. **A cunctis**, 3e libre; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim. Suffr.

Notes. — 1o on n'est plus obligé de jeûner la veille des saints Pierre et Paul; 2o on n'est plus tenu d'assister à la messe, le 29 juin (samedi), mais on doit s'efforcer de le faire.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 23 juin

Diocèse de Montréal.—Du 24 juin, saint Jean-Baptiste (Montréal).

Diocèse d'Ottawa. — Du 24 juin, saint Jean-Baptiste (Ottawa et Orignal).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 24 juin, saint Jean-Baptiste (de Rouville et Roxton Falls).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 24 juin, saint Jean-Baptiste (Sherbrooke-Est).

Diocèse de Nicolet. — Du 24 juin, saint JEAN-BAPTISTE (Cathédrale).

Diocèse de Pembroke. — Du 24 juin, saint Jean-Baptiste (les Erables, Golden-Lake et Black-Donald-Creek).

Diocèse d'Haileybury. — Du 24 juin, saint Jean-Baptiste (Earlton).
J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi	18 juin	— Saint-Lambert.
Jeudi	20 "	— Saint-Luc.
Samedi	22 "	— Bon-Pasteur (Lorette, Laval-des-Rapides), — Saint-Philippe-de-Laprairie.

ACTES DU SAINT-SIEGE

Dans le numéro des *Acta Apostolicae Sedis* du 1er avril 1918, nous relevons la décision suivante: I. *Saint-Office* (22 mars 1918): Les prescriptions édictées par l'encyclique *Pascendi* et le motu proprio *Sacrorum Antistitum* concernant le serment antimoderniste et les conseils de vigilance sont toujours en vigueur, jusqu'à une décision contraire du Saint-Siège, car le poison du modernisme n'a pas encore cessé de se répandre. Cependant, comme ces prescriptions sont temporaires de leur nature, elles n'ont pas été introduites dans le code du droit canon.

POUR L'ALSACE ET LA LORRAINE

LA question du retour de l'Alsace-Lorraine à la mère-patrie devient de plus en plus pressante. Toutes les voix autorisées en parlent. On peut dire que c'est la principale question à résoudre. Et quoi qu'en puissent penser et dire les barbares, le sol de l'Alsace et de la Lorraine est à la France, parce que les coeurs n'ont pas cessé d'y être français.

Aussi
avait-il
d'organ
l'anniver
lorrains

Evoque
janvier
vocation
vriar se
le princi
provinces
fet du E
noble et
le dernier
à Dieu —

“ Livre
de la forc
nier devo
non aven
ment. —
à tous et
conscienc
ceinte où
gré l'ame
trouvons
sance pou
défendre,
sommes v
voeux et
l'avenir,
grande de

Aussi bien, le comité "L'effort de la France et de ses Alliés" avait-il pensé, avec raison, qu'il était opportun, cette année, d'organiser une grande cérémonie patriotique pour rappeler l'anniversaire de la noble protestation des députés alsaciens-lorrains de 1871.

* * *

Evoquons d'abord le souvenir du douloureux passé. Le 28 janvier 1871, un armistice fut signé afin de permettre la convocation d'une assemblée nationale. L'assemblée élue le 8 février se réunit à Bordeaux, et, le 1er mars, elle dut accepter le principe de la paix allemande et l'abandon de nos deux provinces. C'est alors qu'un député, M. Grosjean, ancien préfet du Haut-Rhin, lut, au nom de tous ses collègues, cette noble et émouvante réclamation ou plutôt protestation, dont le dernier mot fut celui d'une espérance qui bientôt — grâce à Dieu — va se trouver complètement réalisée. Relisons-la.

“ Livrés, au mépris de toute justice, et par un odieux abus de la force, à la domination de l'étranger, nous avons un dernier devoir à remplir. — Nous déclarons encore une fois nul et non avenu un pacte qui dispose de nous sans notre consentement. — La revendication de nos droits reste à jamais ouverte à tous et à chacun dans la forme et dans la mesure que notre conscience nous dictera. — Au moment de quitter cette enceinte où notre dignité ne nous permet plus de siéger, et malgré l'amertume de notre douleur, la pensée suprême que nous trouvons au fond de nos coeurs est une pensée de reconnaissance pour ceux qui, pendant six mois, n'ont pas cessé de nous défendre, et d'inaltérable attachement à la patrie dont nous sommes violemment arrachés. — Nous vous suivrons de nos vœux et nous attendrons, avec une confiance entière dans l'avenir, que la France régénérée reprenne le cours de sa grande destinée. — Vos frères d'Alsace et de Lorraine, séparés

en ce moment de la famille commune, conserveront à la France, absente de leurs foyers, une affection filiale jusqu'au jour où elle viendra y reprendre sa place. ”

(Suivent les signatures.)

Peu de jours auparavant, devant la même assemblée, un autre député, dont le nom est toujours cher aux catholique, M. Emile Keller, avait prononcé ces paroles et ce serment : “ Nous proclamons inviolable le droit des Alsaciens et des Lorrains de rester membres de la nation française, et nous jurons, tant pour nous que pour nos commettants, nos enfants et leurs descendants, de le revendiquer éternellement et par toutes les voies, envers et contre tous les usurpateurs. Il n'y a pas de puissance au monde qui puisse nous empêcher de rester français...”

De son côté, l'évêque d'Angers, Mgr Freppel, alsacien de naissance, adressait au roi de Prusse sa lettre célèbre : “ Croyez en un évêque qui vous le dit devant Dieu et la main sur la conscience. L'Alsace ne vous appartiendra jamais ! Vous pouvez chercher à la réduire sous le joug. Vous ne la dompterez pas ! Sire, les événements vous ont fait une situation telle qu'un mot d'ordre de votre part peut décider pour l'avenir la question de la paix ou de la guerre en Europe... ”

• • •

La cérémonie du 1er mars 1918, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, à Paris, a été tout à la fois imposante et émouvante. Toutes les autorités étaient là, avec le corps diplomatique des nations alliées, quand le chef de l'Etat fit son entrée, suivi des membres du gouvernement et du cardinal Amette, archevêque de Paris, en soutane rouge, au milieu des applaudissements de la foule.

Après la lecture de la protestation du 1er mars 1871, dont

nous avons reproduit, nous ne pouvons que mentionner le rôle du sénat, par celui de M. Pichon, ministre de l'Intérieur, qui a commencé que l'assemblée nationale ait le droit de prendre la décision sur les propositions de dissolution spontanées. Le nom du grand jour en 1871, le siège de

Il est un autre patriotisme fut égalé par Mgr Roess. On ne peut pas en rendre compte, mais il est un vieillard au gouvernement pour l'inviter à célébrer la fête de l'empereur. On a perdu sa mémoire loin des fêtes. ”

Il y a quarante ans que la France, sa mère, a perdu ses millions d'Alsaciens et de nos soldats et a retrouvé en

nous avons reproduit le texte plus haut, des discours que nous ne pouvons que mentionner furent prononcés par le président du sénat, par celui de la chambre, par M. Maurice Barrès, par M. Pichon, ministre des affaires étrangères, enfin par M. Clemenceau que l'assemblée, par une véritable ovation, contraignit à prendre la parole. Notons avec plaisir que des applaudissements spontanés éclatèrent dès que M. Deschanel rappela le nom du grand patriote Mgr Dupont des Loges qui occupait, en 1871, le siège de Metz.

Il est un autre grand évêque de l'année terrible dont le patriotisme fut également admirable, c'était celui de Strasbourg, Mgr Roess. On nous saura gré, de rappeler ici, pour terminer ce compte rendu, la réponse fière et émouvante que fit ce noble vieillard au gouverneur, venu, peu après la violente annexion, pour l'inviter à célébrer une messe solennelle à l'occasion de la fête de l'empereur Guillaume: "Monsieur le comte, quand on a perdu sa mère, on reste au moins un an dans le deuil et loin des fêtes."

Il y a quarante-sept ans que l'Alsace-Lorraine a perdu la France, sa mère. Elle en a porté dignement le deuil. Quelques milliers d'Alsaciens-Lorrains l'ont déjà quitté ce deuil, grâce à nos soldats et aux soldats alliés. Que tous le quittent bientôt et retrouvent enfin leur mère inoubliée!

L'abbé T. BRIEUGNE,
de l'*Echo de Notre-Dame*, Marseilles.

L'AIDE AUX CONSCRITS CANADIENS

Les journaux de notre ville ont publié, la semaine dernière, un éloquent appel du conseil central de la Société Saint-Vincent-de-Paul de Montréal; que nous nous faisons un devoir de reproduire dans notre *Semaine religieuse*. D'abord l'initiative de ce mouvement en faveur des conscrits canadiens est en elle-même digne de tous les éloges et honore hautement notre Société de Saint-Vincent-de-Paul, et puis, il nous semble que son appel est rédigé dans des termes particulièrement éloquents et émouvants. Disons-le tout net, il nous plait singulièrement de voir enfin, ici comme en France, nos laïques instruits faire ainsi, en public et sans respect humain, d'une façon aussi distinguée, oeuvre de véritables apôtres. Les deux noms d'ailleurs — celui du président et celui du secrétaire — qui sont au bas du document constituent la meilleure des garanties. Ces deux membres du barreau de Montréal, MM. Julien et Guy Vanier, sont de ceux, nous le savons, sur qui l'Eglise aussi bien que la patrie peuvent compter. Et ces deux noms, auxquels il serait facile d'en ajouter d'autres, nous rappellent quel bien solide et durable nous aura fait la belle association catholique de la jeunesse canadienne — l'A. C. J. C., comme ils disent. — E.-J. A.

• • •

Le public a appris par les journaux que la Société de Saint-Vincent-de-Paul de Montréal s'occupe activement des jeunes gens que la loi de conscription entraîne dans le tourbillon de la guerre. Le moment semble venu de faire connaître le fonctionnement et les pressants besoins de cette oeuvre de secours. — Nos foyers se dépeuplent. Des milliers de jeunes gens sont appelés aux casernes. Le sentiment des dangers immenses qui guettent partout nos conscrits est un sujet de vives alarmes pour les familles canadiennes. On se demande comment nos jeunes gens sauront affronter la mort à plus de 3 000 milles de leur patrie, et dans quelles conditions de santé morale et physique ils se trouveront au retour pour affronter de nouveau la vie. — *L'Aide aux Conscrits Canadiens* est née de cette angoissante inquiétude. Elle veut s'attacher ceux qui partent, les

récréer, le
propriétés
casernes,
envois de
leurs prop
la patrie
leurs habi
au secréta
90, rue S
avec soin,
conscrits
— L'initi
tera à tou
anglaise s
fice des j
pages, L'
Cette pub
spéciaux,
L'Echo d
sur le fro
séjour à M
les d'amu
ouverte a
Les conse
un piano,
tre, des j
objets de
même tem
ces initia
La Sociét
l'oeuvre
gente et
attend le

récréer, leur témoigner de la sympathie, les munir d'objets appropriés à leur condition nouvelle, les accompagner dans les casernes, dans les camps, sur le front, organiser pour eux des envois de journaux, de livres, d'effets personnels, recueillir leurs propres demandes, soutenir leur courage, leur rappeler la patrie absente, leur fournir les moyens de rester fidèles à leurs habitudes chrétiennes. — Toute l'oeuvre est centralisée au secrétariat spécialement ouvert dans l'immeuble Versailles, 90, rue Saint-Jacques, Montréal (bureau 902). On y inscrit avec soin, sur des fiches, tous les noms, adresses et numéros de conscrits que le public veut bien porter à notre connaissance. — L'initiative de la Société de Saint-Vincent-de-Paul profitera à tous les conscrits catholiques. Nos confrères de langue anglaise s'acquittent en effet de la même tâche pour le bénéfice des jeunes gens de leur nationalité. — Une revue de 20 pages, *L'Echo du pays* est fondée pour les jeunes soldats. Cette publication contient de la lecture coarante, des articles spéciaux, des nouvelles, des pages récréatives, des avis divers. *L'Echo du pays* sera expédié gratuitement dans les camps et sur le front. — Afin de grouper les jeunes gens durant leur séjour à Montréal, l'*Aide aux Conscrits Canadiens* met des salles d'amusements à leur disposition. La première est déjà ouverte au No 324 est, rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis. Les conscrits peuvent y utiliser, sans aucun frais, des billards, un piano, une bibliothèque, des timbres-poste, du papier à lettre, des jeux divers. — Notre société s'est de plus procuré des objets de piété, des livres, etc., qu'elle prête aux conscrits en même temps qu'elle offre l'usage de son secrétariat. — Toutes ces initiatives exigent évidemment des ressources abondantes. La Société de Saint-Vincent-de-Paul de Montréal entreprend l'oeuvre avec courage, parce qu'elle la sait extrêmement urgente et que les familles sont justement inquiètes du sort qui attend leurs enfants. — Impuissants toutefois à soutenir seuls

une entreprise de pareille envergure, nous croyons pouvoir compter sur la générosité nécessaire. — Les pays alliés ont éveillé pami notre peuple les plus profitables sympathies. Les convenances nous pressent maintenant de nous occuper des nôtres, au risque même de négliger les autres. Peut-on imaginer un instant que nos enfants, nos frères, nos amis intimes, resteront seuls sans soutien ? — Chacun, au contraire, doit s'imposer quelque sacrifice pour leur venir en aide efficacement. Et il semble que les personnes qui se sont les plus dévouées pour les pays alliés ont en quelque sorte contracté l'engagement d'honneur de reprendre les mêmes initiatives de secours pour le bénéfice de leurs compatriotes. — *L'Aide aux Conscrits Canadiens* recevra avec gratitude les offrandes les plus diverses. Elle sollicite surtout les souscriptions en argent dont elle s'engage à rendre compte par lettre particulière ou par la voie des journaux. — Nous prions les sociétés mutuelles, les groupements paroissiaux, le clergé, les associations nationales, les ligues d'hommes, de dames, de jeunes filles, de jeunes gens, les maisons de commerce, les hommes de profession, les industriels, de s'interroger immédiatement sur la part de secours qu'ils peuvent nous assurer, et de faire parvenir le plus tôt possible leurs souscriptions et leurs offres de services à M. Joseph Blain, aux bureaux de *L'Aide aux Conscrits Canadiens*, Immeuble Versailles, 90, rue Saint-Jacques, Montréal, (Tél. : Main 71).

Pour la Société de Saint-Vincent-de-Paul,

Conseil Central de Montréal.

Le président,

J.-A. JULIEN.

Le secrétaire,

GUY VANIER.



aimait d
failli ét
Pendan
chandel
peigner
un sau
compte.
sement,
servant
cinq an
ébats su
pas et
soeurs
reparai
pas tou
même
le feu.

Ses
the, le
29 nov
en la f
dont il
tolique
jeune
Tupin,
Perron
nuit.—
"Surn
vous s

LE PÈRE DESY, DES JÉSUITES



JOSEPH-ÉDOUARD DESY naquit à l'Île Dupas, comté de Berthier, le 8 juillet 1841, de François-Xavier Désy, cultivateur, et de Geneviève Casaubon-Dostaler. Il aimait dans la suite à raconter quelques accidents, dont il avait failli être victime alors qu'il n'était encore qu'au berceau. Pendant une veillée de famille, une de ses soeurs approcha une chandelle d'un faisceau de filasse qu'elle était en train de peigner tout en devisant joyeusement. Le feu prit et ce fut un sauve-qui-peut général. Une fois en sûreté la famille se compte. Hélas ! le bébé Joseph-Edouard manquait... Heureusement, on le retrouva bientôt dans une maison voisine, où une servante l'avait emporté. Autre mésaventure. Le bambin a cinq ans. Il est alerte et commence à prendre librement ses ébats sur le bord du fleuve. Ne voilà-t-il pas qu'il fait un faux pas et tombe dans l'eau. Cette fois c'est une de ses petites soeurs qui le sauve. Elle l'a vu à temps, a plongé à sa suite et reparait fièrement en tenant le noyé entre ses bras. Ce n'était pas tout-à-fait Moïse sauvé des eaux ! Mais cet enfant tout de même avait de bonne heure passé indemne à travers l'eau et le feu.

Ses études classiques terminées au collège de Saint-Hyacinthe, le jeune Désy entra au noviciat du Sault-au-Récollet, le 29 novembre 1861. Il y prononça ses vœux le 3 décembre 1863, en la fête du grand apôtre des Indes, saint François-Xavier, dont il devait s'efforcer de reproduire l'activité et le zèle apostolique pendant près d'un demi-siècle. Détail assez singulier, le jeune religieux avait une peur instinctive des morts. Le Frère Tupin, un vénérable coadjuteur, étant décédé au Sault, le Père Perron demanda au Frère Désy de veiller le corps durant la nuit.—“Je ne pourrai jamais,” répondit le peureux novice.—“Surmontez-vous,” reprit le Père Recteur. “Plus tard, quand vous serez prêtre, il vous faudra bien assister les mourants,

visiter les morts. " Le conseil fut suivi. Déjà vieilli, le Père Désy avouait tout de même qu'il n'avait jamais bien triomphé de sa crainte des morts. Il n'en était pas moins devenu un grand consolateur des agonisants. Son ministère auprès des mourants a été un des plus féconds qu'il ait exercé, un de ceux aussi qui ont le plus contribué à lui attirer l'estime et la reconnaissance quasi universelles des Québécois.

Durant l'année scolaire 1864-1865 nous rencontrons le nouveau religieux à Frédéricktown, où, selon l'usage de la Compagnie de Jésus, il complète sa formation pédagogique. Il entre ensuite au collège Sainte-Marie et y enseigne successivement la syntaxe, la méthode, la versification. Après cinq années passées à Woodstock, dans l'étude de la philosophie et de la théologie, il est ordonné prêtre à Montréal par Mgr Fabre, le 20 juin 1875, année en laquelle tombait le cinquantième anniversaire du mariage de ses père et mère. Durant le cycle scolaire 1875-1876, il achève sa théologie à Laval, en France. De là, il passe à Laon pour y subir sa troisième probation. Il s'y trouvait en compagnie du Père Cazeau. Tous les deux revinrent au Canada sur la fin de l'été 1877. Ils apportaient avec eux une statue miraculeuse de Notre-Dame de Liesse. On sait que le Père Cazeau, nommé immédiatement recteur du collège Sainte-Marie, fit placer ce précieux trésor dans une des chapelles du Gesù, où les fidèles aiment encore à le vénérer.

De 1880 à 1896, le zèle du Père Désy s'exerça dans cette portion privilégiée du champ du Seigneur qui s'appelle Québec. Il devint supérieur de la *Résidence* en remplacement du Père Saché, le 31 juillet 1887. Durant cette période, on peut dire que son oeuvre de prédilection fut la *congrégation des hommes* de Saint-Roch. Comme il aime ce petit troupeau de choix! Quel dévouement il lui prodigua! Il s'appliqua incessamment à embellir sa chapelle et à y relever l'éclat des cérémonies religieuses. Mais surtout il développa parmi les

congréganistes un
Ainsi, comme on s
se modèle que deva
dont la *congrégati*
fervent noyau.

Il n'est que just
d'initiative dans l'
à la rivière Lairet
l'inauguration eut
Chauveau prononça

Au mois de juin
les restes de trois a
de Quen et le Frèr
lors de la démoliti
mais perdus ensuite
niers du cimetière
trop sa famille relig
velle. Il n'eut pas d
restes aussi vénérab
La translation ne p
n'en fut que plus s
tous les évêques de l
le lendemain, dans
le titre de vénérabl
l'éclat de leur prése
auxiliaires du fonda
américaine.

En 1891, aidé par
laireg, dont l'origin
Père Désy acquérait
limites de la ville d
du nom de *Villa Ma*
traies. Trois ans pl

congréganistes un merveilleux esprit de charité et de piété. Ainsi, comme on s'est plu à le proclamer, il prépara la paroisse modèle que devait être la future paroisse de Jacques-Cartier, dont la *congrégation*, avec sa belle église, forma comme le fervent noyau.

Il n'est que juste d'attribuer au Père Désy une large part d'initiative dans l'oeuvre du monument Cartier-Brébeuf, érigé à la rivière Lairet par la Société Saint-Jean-Baptiste, et dont l'inauguration eut lieu le 9 juillet 1889, alors que l'honorable Chauveau prononça l'un de ses plus beaux discours.

Au mois de juin de cette même année, on avait appris que les restes de trois anciens missionnaires (les Pères du Péron, de Quen et le Frère Liégeois), découverts une première fois lors de la démolition de la vieille caserne, dite des jésuites, mais perdus ensuite, avaient été retrouvés dans un des charniers du cimetière Belmont. Le Père Désy aimait et vénérât trop sa famille religieuse pour ne pas être ému par cette nouvelle. Il n'eut pas de repos qu'il n'eût obtenu la sépulture de restes aussi vénérables dans la chapelle des Dames Ursulines. La translation ne put se faire que le 12 mai 1891, mais elle n'en fut que plus solennelle. Par une heureuse coïncidence, tous les évêques de la province se trouvaient réunis pour fêter, le lendemain, dans la basilique, le décret de Rome accordant le titre de vénérable à Mgr de Laval. Ils rehaussèrent tous de l'éclat de leur présence l'inhumation des corps des premiers auxiliaires du fondateur de la hiérarchie catholique en terre américaine.

En 1891, aidé par le commandeur Louis-de-Gonzague Bail-
laire, dont l'originalité s'alliait à une grande générosité, le Père Désy acquérait sur le chemin Sainte-Foye, en dehors des limites de la ville d'alors, une belle propriété qu'il baptisait du nom de *Villa Manrèse*, et dont il faisait une maison de retraites. Trois ans plus tard, grâce encore à de généreux con-

cours, qui ne lui manquaient jamais, il était en mesure d'ériger, à côté de la maison de retraites, un gracieux sanctuaire qu'il dédiait à Notre-Dame du Chemin, à laquelle il avait eu une tendre dévotion depuis son enfance religieuse.

Durant cette période de 1880 à 1896, le Père Désy fut assez souvent invité à accompagner Mgr Taschereau dans ses visites pastorales. On sait qu'entre deux cérémonies épiscopales l'intrépide prélat aimait à faire des promenades dans les endroits les plus escarpés des Laurentides. Il arrivait que son compagnon n'était pas de taille à le suivre. Une fois entre autres, il était resté assez loin en arrière. L'évêque se retournant l'interpella avec quelque ironie, s'arrêta pour l'attendre puis lui présentant sa ceinture: "Saisissez cela, lui dit-il, et marchez." Ainsi respectueusement accroché, le Père Désy put grimper sur des hauteurs qui lui avaient d'abord paru inaccessibles.

De 1896 à 1899, le Père Désy fut curé et commissaire des écoles dans la paroisse de l'Immaculée-Conception de Montréal. Mais la bourdonnante et tumultueuse métropole du Canada n'était pas le champ dévolu à l'activité de ce vaillant ouvrier. Dès l'été de 1899, il retournait à Québec et s'installait dans sa coquette Villa Manrèse, d'où il continuait à répandre sur toute la ville la lumière de ses bons conseils et le baume de ses consolations.

Deux grandes oeuvres signalent cette dernière période de sa vie. La première c'est le *procès informatif* en vue de la béatification de nos martyrs canadiens. Nommé vice-postulateur de cette cause, qui avait été complètement négligée jusque-là, le Père Désy mit à la faire aboutir l'ardeur qu'il mettait à toute chose. Quand on songe à la quantité de documents qu'il fallait assembler, au nombre de témoignages qui devaient être entendus, à tous les individus par conséquent qu'il s'agissait de mettre en mouvement, on est étonné de la rapidité de la procédure. Commencé le 16 septembre 1904, le *procès* se ter-

minait le 16 février 1906 que fut présentée la cause qui demandait l'élévation de Notre-Dame-du-Chemin à la dignité de basilique. On sait assez. Là, en l'espace de trois ans, par ses efforts courageux, la réaction était précisée et bénissait un curé qui n'avait cessé de magnifiques oeuvres exécutées par ses confrères très expressives. La vie si apostolique de

Mais à se départir de sa santé ne lui permit pas de s'occuper de la rue Dufferin dans ses dernières années.

La vieillesse ne l'empêcha pas d'être actif. Il fut jusqu'à la fin un sage et toujours vaillant, il comptait sur son expérience, presque par son ministère, sa mémoire restera précieuse pour les âmes de nos ancêtres.

Il est mort le 16 février 1906, après un an de maladie, à l'âge de 57 ans de

a mesure d'éri-
ieux sanctuaire
elle il avait eu
euse.

Désy fut assez
dans ses visites
épiscopales l'in-
dans les endroits
que son compa-
entre autres, il
tournant l'inter-
dre puis lui pré-
marchez." Ainsi
grimper sur des
essibles.

commissaire des
option de Mont-
métropole du Ca-
té de ce vaillant
Québec et s'instal-
continuait à ré-
ons conseils et le

ière période de sa
n vue de la béati-
vice-postulateur
négligée jusque-là,
ur qu'il mettait à
e documents qu'il
qui devaient être
nt qu'il s'agissait
e la rapidité de la
t, le procès se ter-

minait le 16 février 1906. Il n'avait duré que 18 mois. La seconde grande oeuvre du Père Désy, c'est l'érection de Notre-Dame-du-Chemin en église paroissiale. C'est le 15 septembre 1906 que fut présentée à Mgr l'archevêque de Québec la requête qui demandait cette transformation. Les difficultés à surmonter dans ces sortes d'opérations ne manquent jamais, on le sait assez. Là, elles furent particulièrement ardues. Mais au bout de trois ans de patience et de luttes, le Père Désy voyait ses efforts couronnés de succès. Le 6 juin 1909, le décret d'érection était promulgué. Le 21 septembre 1909, Mgr Bégin bénissait un carillon de trois cloches. Entre temps, le futur curé n'avait cessé d'embellir sa chère église. Il y avait installé de magnifiques autels, un beau tableau de la sainte famille, exécuté par Bottoni, un artiste romain, une série de verrières très expressives. A la Villa Manrèse il avait fondé l'oeuvre si apostolique des retraites fermées.

Mais à se dépenser dans des oeuvres aussi variées le Père Désy ne rajeunissait pas. En 1914, il fut manifeste que sa santé ne lui permettait pas d'assumer plus longtemps les responsabilités d'une paroisse. Il revint donc à sa vieille résidence de la rue Dauphine, et c'est là que se sont écoulées les quatre dernières années de sa vie.

La vieillesse ne le condamna qu'à une inactivité très relative. Il fut jusqu'au bout un directeur recherché, un conseiller sage et toujours écouté. Malgré une certaine vivacité d'humeur, il comptait ses amis par légions. Il n'était dans Québec presque pas une famille qui n'eût éprouvé les bienfaits de son ministère. Il faisait partie des souvenirs du foyer. Sa mémoire restera longtemps comme enchâssée dans le reliquaire des ancêtres.

Il est mort d'un cancer à l'estomac, qui le minait depuis près d'un an, le 15 mai au matin, à l'âge de 76 ans, 10 mois, après 57 ans de vie religieuse, et 37 années passées à Québec.

M. T.

GENUFLEXION OU PROSTRATION AU CHŒUR APRÈS L'ÉLEVATION

On voit dans certaines églises les porte-flambeaux faire la prostration après l'élévation, tandis que dans d'autres, ils font une simple génuflexion. Il en est de même des prêtres qui sortent du chœur ou y entrent après l'élévation, et il n'y a pas toujours accord, dans une même église, entre ceux-ci et ceux-là. Il est regrettable que ce rite extérieur et si facilement remarqué des fidèles ne soit pas uniforme. Cette divergence provient du fait que la règle de l'Eglise n'est pas suffisamment connue des prêtres, comme des frères qui ont la charge des enfants de chœur et des servants. Il est vrai que la pratique, sinon la règle, a changé sur ce point. Toutefois, il y a assez longtemps que le changement a été fait pour qu'il soit plus généralement adopté. Il est malheureux qu'un si petit nombre de maîtres de cérémonies aient connaissance des changements liturgiques qui les intéressent et qui sont communiqués au clergé soit par l'ordinaire dans ses circulaires ou dans ses avis donnés à la retraite générale, soit par des revues ecclésiastiques autorisées.

L'usage était il y a quatorze ans, presque général, au Canada¹ comme en France, de faire une prostration entre l'élévation et la communion, en passant devant l'autel, en sortant du chœur, ou en y entrant. On agissait ainsi parce que le Saint Sacrement est alors présent sur l'autel. Cependant la raison de ne faire qu'une génuflexion paraissait plus fondée, vu que le Saint Sacrement n'est pas alors exposé à la vénération des fidèles et qu'on ne fait pas généralement la prostration devant le ciboire renfermé dans le tabernacle. Pour

¹ Nos cérémoniaux canadiens de 1832 et de 1852 cependant demandaient la simple génuflexion.

cette de
ne faisai

L'arch
Rites et
l'autel,
(debeam
gation a
Martinu
1904, qu
La ques
porté-fla
l'élévati

Il en «
cette rép
exposé, «
l'élévati

Egale
faire pl
qu'ils so

² On pe
1904, pag

³ Depui
tions, co
avant qu'

⁴ Les f
chacun d
lée Tenue
complém

⁵ Les fi
raison le
ou d'un e
temps de

cette dernière raison, dans d'autres pays, comme l'Italie, on ne faisait qu'une génuflexion.

L'archevêque de Reims consulta alors la Congrégation des Rites et lui demanda si les porte-flambeaux, en partant de l'autel, après la consécration, ou en y revenant, doivent (*debeant*) faire la prostration ou la génuflexion. La Congrégation a adopté la pratique italienne, vulgarisée, enseignée par Martinucci, à la suite de Baldeschi, et a répondu, le 20 mai 1904, qu'ils doivent faire la génuflexion d'un seul genou. ² La question est donc résolue, la divergence doit cesser et les porte-flambeaux doivent faire la simple génuflexion après l'élévation, comme avant la consécration. ³

Il en est de même, en vertu du même principe qui a inspiré cette réponse, à savoir que le Saint Sacrement n'est pas alors exposé, des prêtres qui entrent au choeur ou en sortent entre l'élévation et la communion.

Egalement les fidèles ne doivent pas dans le même eas, faire plus qu'une simple génuflexion, ⁴ ce dont il est à propos qu'ils soient avertis. ⁵

J. S.

² On peut lire le texte latin dans l'*Ami du clergé*, vol. XXVI, année 1904, page 851.

³ Depuis ce décret, l'*Ami du clergé* a répondu à des consultations, conformément au décret, comme il l'avait fait d'ailleurs avant qu'il ne soit rendu, particulièrement en 1901, page 1182.

⁴ Les fidèles trouveront cette règle et bien d'autres propres à chacun des offices de l'Eglise dans la plaquette de 16 pages, intitulée *Tenue des fidèles à l'église* qui se vend 5 sous l'unité. Elle a pour complément la *Tenue des enfants de choeur*, même prix.

⁵ Les fidèles qui font la collecte dans nos églises multiplient sans raison les génuflexions, lorsqu'ils passent d'une allée à une autre, ou d'un côté à l'autre d'une même allée, s'ils ne passent pas en même temps devant l'autel.

LE PÈRE AUGUSTIN-MARIE

Le 29 avril dernier, à la Trappe de Gethsémani, dans le Kentucky, un prêtre de 55 ans prononçait des vœux de religion et devenait moine. C'est sous le nom de Père Augustin-Marie que vivra désormais notre ancien confrère de Rome, M. l'abbé Léon Arcand.

Pendant de nombreuses années, il avait enseigné avec un remarquable succès au séminaire des Trois-Rivières. Il avait été élu supérieur de sa maison et il avait été appelé par son évêque, Mgr Cloutier, à prendre rang dans le chapitre diocésain. Bientôt même, le nouveau chanoine avait été élevé à la prélature et était devenu protonotaire apostolique.

A la surprise de tous, il y a deux ans, Mgr Arcand quittait son séminaire et sa ville. On apprenait, quelques semaines plus tard, qu'il était allé enfouir ses dignités et sa vie dans un monastère de Trappistes !

Il y a vingt-cinq ans, un 11 avril, à Rome, au Collège Canadien, la Saint-Léon fut joyeusement chomée ! A notre doyen du temps nous avons offert, en quinze langues différentes, bien des vœux et des souhaits. Tous avaient facilement prophétisé que ce prêtre de talent arriverait aux plus hauts honneurs et serait un jour un " Monseigneur ". Personne, nous semble-t-il, n'avait pu imaginer qu'un jour il se ferait moine.

Et pourtant, puisque Dieu l'y a appelé, qui dira qu'en entrant dans cet état de vie plus parfaite le Père Augustin-Marie n'a pas choisi la meilleure part ?

E.-J. A.